

Québec, le 14 août 2013

Madame Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain  
entre la côte de Sillery et la côte Guilmour à Québec**

---

**Réponses aux questions complémentaires du 13 août 2013 (DQ19 n° 2)**

---

Madame,

La présente fait suite à votre lettre datée du 9 août dernier, laquelle a pour objet d'obtenir des renseignements complémentaires auprès du Réseau de transport de la Capitale (RTC) concernant l'utilisation du parcours 400 qui dessert la promenade Samuel-De Champlain.

**Réponse à la question 2 :**

A. Le parcours du littoral (ligne 400). Pourriez-vous nous fournir des statistiques pour caractériser l'utilisation de la ligne 400 depuis son inauguration.

*Vous trouverez joint à la présente une série de tableaux présentant des statistiques d'utilisation du parcours 400. Considérant la nature particulière de ce parcours, certaines données peuvent être manquantes ou présenter des limites sur le plan statistique. Les informations fournies permettent toutefois d'assurer une compréhension de l'utilisation du parcours.*

*Voici la liste des tableaux que vous trouverez joint :*

- *Achalandage annuel du parcours 400 de 2008 à 2012 (tableau et graphique);*
- *Achalandage journalier moyen du parcours 400 par année, de 2009 à 2012 (quatre tableaux);*
- *Achalandage aux arrêts desservant la Promenade Samuel-De Champlain, par année, de 2011 à 2013 (trois tableaux).*

*Par ailleurs, le 400 constituant un parcours globalement différent des autres lignes du réseau du RTC, une mise en contexte de son rôle et de son évolution apparaît nécessaire afin de bien apprécier son utilisation.*

*En effet, le parcours 400 a été instauré en 2008 dans la foulée du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec. L'objectif du parcours était d'offrir une desserte de la promenade Samuel-De-Champlain nouvellement inaugurée ainsi qu'un lien fréquent pour favoriser l'utilisation du transport collectif pour se rendre aux festivités du 400<sup>e</sup>. La ligne a donc été planifiée spécifiquement comme un parcours événementiel, en opération uniquement pendant la période estivale.*

*Initialement, le financement du parcours a été largement supporté par le secteur privé, financement qui a décru jusqu'en 2012, moment à partir duquel le RTC a dû défrayer la totalité des coûts d'opération du parcours 400.*

*Au fil des ans, le niveau de service a été ajusté pour tenir compte de l'évolution de l'achalandage et des variations du financement du parcours. Le tableau suivant présente les caractéristiques du service (fréquence, amplitude et période d'exploitation) depuis 2008.*

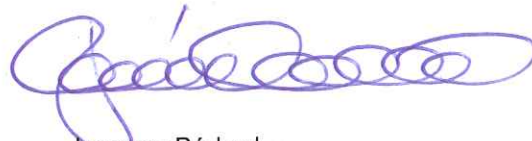
#### **Évolution de l'offre de service du parcours 400**

<b>Année</b>	<b>Dates d'opération</b>	<b>Heures d'opération</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Commentaires</b>
<b>2008</b>	31 mai au 13 octobre  Samedi, dimanche et jours fériés seulement à partir du 1 <sup>e</sup> septembre	De 10 h à 24 h en tout temps	15 minutes en tout temps	Année de lancement du parcours dans le cadre des fêtes du 400 <sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec. La tarification est de 2 \$ le laissez-passer pour la journée sur le 400.
<b>2009</b>	1 <sup>er</sup> juin au 12 octobre  Samedi, dimanche et jours fériés seulement à partir du 2 septembre	De 10 h à 24 h en tout temps	15 minutes en tout temps	La tarification est de 3 \$ le laissez-passer pour la journée sur le 400.
<b>2010</b>	1 <sup>er</sup> juin au 11 octobre  Samedi, dimanche et jours fériés seulement à partir du 7 septembre	De 10 h à 24 h en tout temps	15 minutes en tout temps	

<b>Année</b>	<b>Dates d'opération</b>	<b>Heures d'opération</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Commentaires</b>
<b>2011</b>	1 <sup>er</sup> juin au 10 octobre Samedi, dimanche et jours fériés seulement à partir du 6 septembre	De 10 h à 24 h en tout temps	15 minutes le jour et 30 minutes à partir de 20 h	
<b>2012</b>	23 juin au 9 septembre (selon calendrier des activités)	De 10 h à 24 h les samedis, dimanches, jours fériés et semaines de la construction De 17 h à 24 h du mardi au vendredi	15 minutes le jour et 30 minutes à partir de 20 h	Le parcours devient un parcours événementiel, opéré selon un calendrier d'activités. La desserte de la Baie-de-Beauport est retirée de l'offre de service. La tarification devient la même que pour l'ensemble du réseau RTC.
<b>2013</b>	22 juin au 2 septembre (selon calendrier des activités)	De 10 h à 24 h les samedis, dimanches, jours fériés et semaines de la construction De 17 h à 24 h du mardi au vendredi	30 minutes en tout temps	Le parcours est un parcours événementiel, opéré selon un calendrier d'activités. La desserte de la Baie-de-Beauport est retirée de l'offre de service. La tarification est la même que pour l'ensemble du réseau RTC.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de la planification stratégique  
par intérim,



Jacques Bédard

## Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Guilmour à Québec

Réponses aux questions complémentaires du 13 août 2013 (DQ19 n° 2)

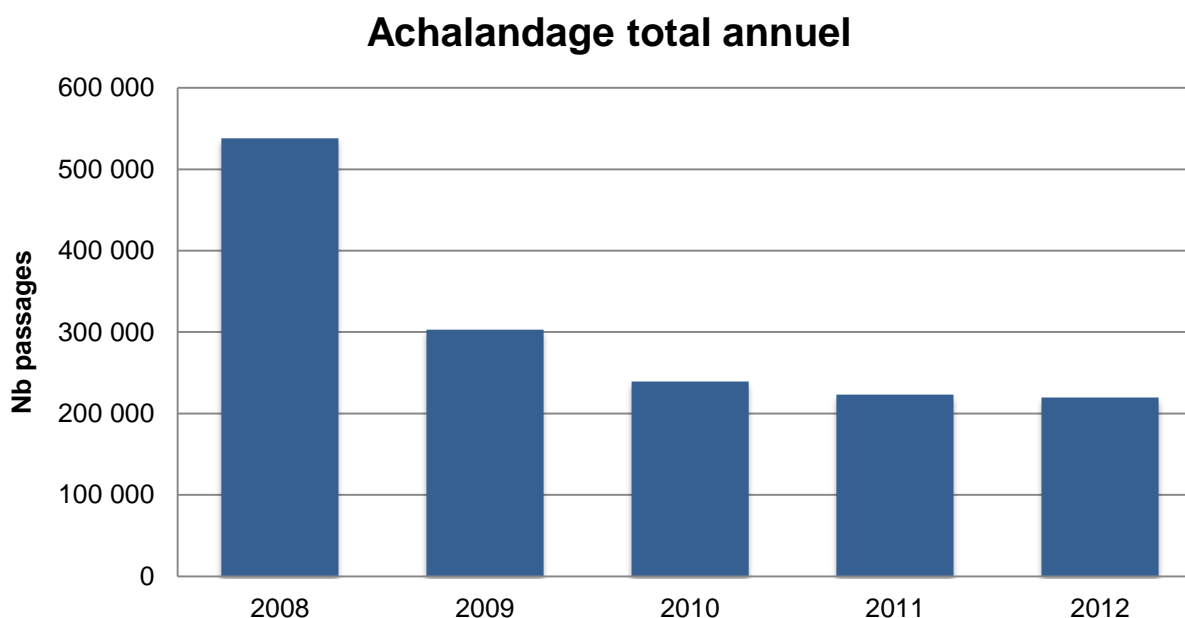
**Tableau 1**  
**Achalandage annuel et répartition mensuelle de l'achalandage du parcours 400 de 2008 à 2012**

	2008	2009	2010	2011	2012
Achalandage total	538 007	302 755	239 394	223 030	219 685
Juin			25 %	25 %	7 %
Juillet			29 %	29 %	42 %
Août			32 %	33 %	42 %
Septembre			7 %	9 %	9 %
Octobre			7 %	4 %	S. O.

Source : RTC, direction de la planification stratégique, juillet 2013.

Note : Le nombre d'échantillons disponible est globalement trop restreint pour permettre une ventilation de l'achalandage en fonction des saisons (mensuellement par exemple). La répartition a été estimée pour les années 2010 et suivantes à l'aide des données du système de perception électronique (OPUS). Celles-ci ne comprennent toutefois que les titres de transport valides (laissez-passer mensuel, laissez-passer journalier et billets) et non la monnaie et les passagers non-payants (moins de 5 ans).

**Graphique 1**  
**Achalandage et passagers par véhicule-heure, annuel du parcours 400 de 2008 à 2012**



Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013

**Tableau 2**  
**Achalandage journalier moyen du parcours 400, semaine, samedi, et dimanche, en 2009**

**Parcours 400, achalandage du dimanche, 2009**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
10 h	87	70	104
11 h	175	159	196
12 h	121	75	174
13 h	164	159	168
14 h	170	158	182
15 h	157	133	180
16 h	123	98	147
17 h	101	82	120
18 h	93	89	99
19 h	37	26	47
20 h	60	46	73
21 h	41	27	53
22 h	83	68	97
23 h	13	11	14

**Parcours 400, achalandage du samedi, 2009**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
10 h	138	135	141
11 h	152	143	160
12 h	108	95	117
13 h	101	100	101
14 h	105	99	111
15 h	67	55	79
16 h	185	103	267
17 h	130	130	130
18 h	155	155	155
19 h	42	42	42
20 h	66	66	66
21 h	49	23	74
22 h	6	6	6
23 h	2	2	2

### Parcours 400, achalandage moyen un jour de semaine, 2009

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	189	106	283
11 h	216	173	261
12 h	186	107	268
13 h	253	181	341
14 h	309	164	477
15 h	153	84	236
16 h	195	163	276
17 h	164	123	219
18 h	249	155	346
19 h	293	203	388
20 h	240	127	385
21 h	205	122	305
22 h	234	143	333
23 h	50	14	126

Note : La mention S. O. (sans objet) spécifie l'absence totale de données pour la période horaire.

La définition des tranches horaires est basée sur les heures de départs des voyages. Ainsi, tous les départs ayant lieu entre 10 h 00 et 10 h 59 figureront dans la tranche horaire 10 h.

\* Périodes horaires pour lesquelles il manque un nombre important d'échantillons, entraînant une sous-estimation du nombre de passagers dans la tranche horaire d'une heure.

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013

### Tableau 3 Achalandage journalier moyen du parcours 400, semaine, samedi, et dimanche, en 2010

#### Parcours 400, achalandage du dimanche, 2010

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	75	70	80
11 h	17	17	17
12 h	35	35	35
13 h	33	33	33
14 h	S. O.	S. O.	S. O.
15 h	14	14	14
16 h	16	16	16
17 h	18	18	18
18 h	S. O.	S. O.	S. O.
19 h	10	10	10
20 h	26	26	26
21 h	39	39	39
22 h	84	84	84
23 h	2	2	2

**Parcours 400, achalandage du samedi, 2010**

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	11	11	11
11 h	S. O.	S. O.	S. O.
12 h	S. O.	S. O.	S. O.
13 h	S. O.	S. O.	S. O.
14 h	S. O.	S. O.	S. O.
15 h	S. O.	S. O.	S. O.
16 h	S. O.	S. O.	S. O.
17 h	S. O.	S. O.	S. O.
18 h	S. O.	S. O.	S. O.
19 h	S. O.	S. O.	S. O.
20 h	S. O.	S. O.	S. O.
21 h	S. O.	S. O.	S. O.
22 h	S. O.	S. O.	S. O.
23 h	S. O.	S. O.	S. O.

**Parcours 400, achalandage moyen un jour de semaine, 2010**

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	66	42	90
11 h	44	44	44
12 h	64	53	86
13 h	S. O.	S. O.	S. O.
14 h	42	28	63
15 h	41	41	41
16 h	133	126	142
17 h	56	49	62
18 h	105	76	135
19 h	123	123	123
20 h	90	77	107
21 h	65	55	74
22 h	52	52	52
23 h	10	10	10

Note : La mention S. O. (sans objet) spécifie l'absence totale de données pour la période horaire.

La définition des tranches horaires est basée sur les heures de départs des voyages, ainsi tous les départs ayant lieu entre 10 h 00 et 10 h 59 figureront dans la tranche horaire 10 h.

\* Périodes horaires pour lesquelles il manque un nombre important d'échantillons, entraînant une sous-estimation du nombre de passagers dans la tranche horaire d'une heure.

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013

**Tableau 4**  
**Achalantage journalier moyen du parcours 400, semaine, samedi, et dimanche, en 2011**

**Parcours 400, achalandage du dimanche, 2011**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
10 h	108	72	146
11 h	132	108	154
12 h	137	100	174
13 h	296	215	360
14 h	214	154	278
15 h	210	189	231
16 h	182	161	203
17 h	164	144	184
18 h	118	92	137
19 h	163	131	199
20 h	86	70	103
21 h	106	100	112
22 h	115	110	119
23 h	88	86	89

**Parcours 400, achalandage du samedi, 2011**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
10 h	33	20	56
11 h	39	25	45
12 h	39	21	68
13 h	59	50	69
14 h	67	38	116
15 h	51	59	64
16 h	68	55	81
17 h	46	26	81
18 h	44	34	54
19 h	77	59	89
20 h	55	43	64
21 h	S. O.	S. O.	S. O.
22 h	21	21	21
23 h	24	24	24



**Parcours 400, achalandage moyen un jour de la semaine, 2011**

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	217	93	352
11 h	165	70	309
12 h	177	114	270
13 h	207	99	334
14 h	256	142	381
15 h	235	140	369
16 h	223	157	336
17 h	169	84	300
18 h	183	99	305
19 h	230	109	363
20 h	156	73	239
21 h	103	65	152
22 h	82	28	143
23 h	51	24	104

Note : La mention S. O. (sans objet) spécifie l'absence totale de données pour la période horaire.

La définition des tranches horaires est basée sur les heures de départs des voyages, ainsi tous les départs ayant lieu entre 10 h 00 et 10 h 59 figureront dans la tranche horaire 10 h.

\* Périodes horaires pour lesquelles il manque un nombre important d'échantillons, entraînant une sous-estimation du nombre de passagers dans la tranche horaire d'une heure.

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013

**Tableau 5****Achalandage journalier moyen du parcours 400, semaine, samedi, et dimanche, en 2012****Parcours 400, achalandage du dimanche, 2012**

Horaire	Nb moyen passagers	Nb minimum passagers	Nb maximum passagers
10 h	63	57	66
11 h	81	81	81
12 h	78	78	78
13 h	125	125	125
14 h	82	82	82
15 h	202	202	202
16 h	136	136	136
17 h	83	83	83
18 h	96	96	96
19 h	18	18	18
20 h	44	44	44
21 h	7	7	7
22 h	22	22	22
23 h	S. O.	S. O.	S. O.

**Parcours 400, achalandage du samedi, 2012**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
10 h	47	47	47
11 h	20	20	20
12 h	32	32	32
13 h	47	47	47
14 h	61	51	70
15 h	45	45	45
16 h	52	52	52
17 h	63	62	64
18 h	29	29	29
19 h	22	22	22
20 h	25	25	25
21 h	36	36	36
22 h	S. O.	S. O.	S. O.
23 h	5	5	5

**Parcours 400, achalandage moyen un jour de semaine, 2012**

<b>Horaire</b>	<b>Nb moyen passagers</b>	<b>Nb minimum passagers</b>	<b>Nb maximum passagers</b>
17 h	82	35	133
18 h	106	77	140
19 h	47	36	57
20 h	23	15	30
21 h	23	14	31
22 h	73	73	73
23 h	36	36	36

Note : La mention S. O. (sans objet) spécifie l'absence totale de données pour la période horaire.

La définition des tranches horaires est basée sur les heures de départs des voyages, ainsi tous les départs ayant lieu entre 10 h 00 et 10 h 59 figureront dans la tranche horaire 10 h.

\* Périodes horaires pour lesquelles il manque un nombre important d'échantillons, entraînant une sous-estimation du nombre de passagers dans la tranche horaire d'une heure.

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013

## Achalandage des quatre arrêts desservant la Promenade Samuel-De Champlain de 2011 à 2013

Les données portant sur l'utilisation relative des arrêts desservant la Promenade Samuel-De-Champlain, ne sont représentatives qu'à partir de 2011. Les données représentent une utilisation journalière moyenne.

**Tableau 6**  
**Achalandage aux arrêts desservant la Promenade Samuel-De Champlain, jour moyen de semaine, samedi et dimanche, 2011**

Arrêts du parcours 400	Semaine	Samedi	Dimanche
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 1983 direction Ouest	3 montées / 17 descentes	0 montée / 3 descentes	1 montée / 10 descentes
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 2017 direction Est	30 montées / 1 descente	10 montées / 0 descente	31 montées / 0 descente
Côte à Gignac arrêts n° 1982 direction Ouest	6 montées / 35 descentes	1 montée / 1 descente	2 montées / 22 descentes
Côte à Gignac arrêts n° 2019 direction Est	14 montées / 1 descente	6 montées / 1 descente	22 montées / 3 descentes
Côte du Verger arrêts n° 1981 direction Ouest	2 montées / 12 descentes	2 montées / 12 descentes	1 montée / 12 descentes
Côte du Verger arrêts n° 2021 direction Est	13 montées / 4 descentes	3 montées / 0 descente	17 montées / 4 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 1980 direction Ouest	5 montées / 21 descentes	2 montées / 7 descentes	5 montées / 35 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 2026 direction Est	24 montées / 9 descentes	7 montées / 5 descentes	18 montées / 23 descentes
<b>Total</b>	<b>97 montées / 100 descentes</b>	<b>31 montées / 29 descentes</b>	<b>97 montées / 109 descentes</b>

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013.

**Tableau 7**  
**Achalandage aux arrêts desservant la Promenade Samuel-De Champlain,**  
**jour moyen de semaine, samedi et dimanche, 2012**

Arrêts du parcours 400	Semaine	Samedi	Dimanche
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 1983 direction Ouest	0 montée / 4 descentes	1 montée / 2 descentes	1 montée / 9 descentes
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 2017 direction Est	1 montée / 0 descente	3 montées / 0 descente	32 montées / 0 descente
Côte à Gignac arrêts n° 1982 direction Ouest	0 montée / 0 descente	2 montée / 2 descentes	0 montées / 0 descente
Côte à Gignac arrêts n° 2019 direction Est	1 montée / 0 descente	2 montées / 0 descente	7 montées / 0 descente
Côte du Verger arrêts n° 1981 direction Ouest	2 montées / 3 descentes	1 montée / 1 descente	4 montée / 8 descentes
Côte du Verger arrêts n° 2021 direction Est	2 montées / 0 descente	6 montées / 2 descentes	7 montées / 7 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 1980 direction Ouest	0 montée / 1 descente	2 montées / 10 descentes	6 montées / 30 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 2026 direction Est	3 montées / 0 descente	7 montées / 1 descente	20 montées / 14 descentes
<b>Total</b>	<b>9 montées / 8 descentes</b>	<b>24 montées / 18 descentes</b>	<b>77 montées / 68 descentes</b>

En raison de l'échantillonnage restreint lié à certaines problématiques techniques, les données de 2012 sont à manipuler avec prudence.

Source : RTC, direction de la planification stratégique, juillet 2013.

**Tableau 8**  
**Achalandage aux arrêts desservant la Promenade Samuel-De Champlain,**  
**jour moyen de semaine, samedi et dimanche, 2013 – collectées jusqu’au 2 août**

Arrêts du parcours 400	Semaine	Samedi	Dimanche
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 1983 direction Ouest	0 montée / 2 descentes	0 montée / 8 descentes	2 montées / 13 descentes
Station des quais (bas de la côte de Sillery) arrêt n° 2017 direction Est	2 montées / 0 descentes	20 montées / 0 descente	21 montées / 8 descentes
Côte à Gignac arrêts n° 1982 direction Ouest	1 montée / 4 descentes	4 montées / 4 descentes	5 montées / 18 descentes
Côte à Gignac arrêts n° 2019 direction Est	2 montées / 0 descente	6 montées / 0 descente	12 montées / 2 descentes
Côte du Verger arrêts n° 1981 direction Ouest	1 montée / 3 descentes	1 montée / 8 descentes	1 montée / 7 descentes
Côte du Verger arrêts n° 2021 direction Est	1 montée / 0 descente	20 montées / 3 descentes	11 montées / 3 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 1980 direction Ouest	0 montée / 3 descentes	2 montées / 20 descentes	3 montées / 33 descentes
Station des Cageux (bas de la côte Ross) arrêts n° 2026 direction Est	1 montée / 2 descentes	17 montées / 10 descentes	35 montées / 16 descentes
<b>Total</b>	<b>8 montées / 14 descentes</b>	<b>70 montées / 53 descentes</b>	<b>90 montées / 100 descentes</b>

À noter le risque de surévaluation en raison d’une concentration d’activités au mois de juillet, le plus échantillonné à ce jour pour la saison 2013.

Source : RTC, Direction de la planification stratégique, juillet 2013.